



# BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

REMISE – 10 % - ADHERENT ZDANCE SAISON 2018 - 2019

## ENFANT - 10 ANS

SAISON 2019 – 2020

Photo

### ADHERENT

Nom : ..... Prénom : .....

Nom du représentant légal : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

### COURS

Mardi	18h00 – 19h00	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	HIP HOP (5 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	9h30 – 10h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	DANSE CLASSIQUE (3 – 6 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	10h30 – 11h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	ZUMBA KIDS ® (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	11h30 – 12h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	ZUMBA KIDS JR ® (3 – 6 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	13h30 – 14h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	EVEIL A LA DANSE (3 – 6 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	14h30 – 15h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	MODERN'MONDE (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Mercredi	18h30 – 19h30	Salle Bouyssel – Parc du Prieuré	DANSE FUSION MERE / FILLE (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Vendredi	18h30 – 19h30	Espace Nelson Mandela	MUMMY AND BABY GYM	<input type="checkbox"/>
Samedi	9h30 – 10h30	Espace Nelson Mandela	ZUMBA KIDS JR ® (3 – 6 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	10h00 – 11h00	Studio 48	MODERN'MONDE (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	10h30 – 11h30	Espace Nelson Mandela	ZUMBA KIDS ® (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	11h30 – 12h30	Espace Nelson Mandela	DANSE ORIENTALE (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	12h30 – 13h30	Espace Nelson Mandela	ZUMBA KIDS JR ® (3 – 6 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	13h00 – 14h00	Gymnase des Basses Roches	MAJORETTES (5 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	13h30 – 14h30	Espace Nelson Mandela	ZUMBA KIDS ® (7 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>
Samedi	17h00 – 18h00	Maison de quartier Plateau du Moulin	BOLLYWOOD (5 – 10 ans)	<input type="checkbox"/>

### PLANNING PROVISOIRE SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS

*Jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint, les cours sont susceptibles de changer de lieux, d'horaires et de jours*

**ESPACE NELSON MANDELA** : 4 Av. du Bois des Hautes Roches – 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

**GYMNASSE DES BASSES ROCHES** : 67 rue Jean Broutin – 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

**MAISON DE QUARTIER DU PLATEAU DU MOULIN** : 27 Bis rue du Plateau du Moulin – 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

**SALLE BOUYSSSEL** : 3 Place Jules Gévelot – Parc du Prieuré – 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

**STUDIO 48** : 48 rue Maurice Berteaux – 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

### TARIFS

<input type="checkbox"/>	<b>Cotisation adhérent obligatoire</b>	<b>15 euros</b>
<input type="checkbox"/>	1 cours par semaine	140 euros
<input type="checkbox"/>	2 cours par semaine	225 euros
<input type="checkbox"/>	3 cours par semaine	290 euros
<input type="checkbox"/>	Pass annuel individuel cours illimités	315 euros
<input type="checkbox"/>	Carte 5 cours (renouvelable)	50 euros
<input type="checkbox"/>	Carte 10 cours (renouvelable)	95 euros

### MODE DE REGLEMENT

- 1 chèque
- 2 chèques
- 3 chèques
- 4 chèques
- 5 chèques
- Coupon sport ANCV
- Chèques vacances ANCV
- Carte bancaire
- Virement
- Espèces
- PayPal.me/Zdance78

**TOTAL** \_\_\_\_\_ **Euros**

Chèques à libeller à l'ordre de ZDANCE (*merci d'indiquer le nom et les dates d'encaissement souhaitées au dos du chèque*)

Virement sur le compte CREDIT MUTUEL – IBAN : FR76 1027 8063 6500 0204 2010 185 – BIC : CMCIFR2A

(*IMPORTANT : merci de préciser sur l'ordre de virement « ADHESION ZDANCE et les noms et prénoms de l'adhérent »*)

### JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de la DANSE ou du FITNESS + 1 photo d'identité

### ZDANCE

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET : 81409446200011

4 Avenue du Bois des Hautes Roches – 78700 CONFLANS-STE-HONORINE

Adresse postale : 59 rue d'Andrésy – 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Tél : 06.58.97.58.05 - Mail : [zdance78@gmail.com](mailto:zdance78@gmail.com) - [www.zdance.fr](http://www.zdance.fr)



## REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion de 15 euros à l'association ZDANCE comprend l'assurance et la SACEM.

Les cours sont payables d'avance par abonnement annuel ou par carte nominative.

Des facilités de paiement sont accordées aux élèves qui le souhaitent.

**Le règlement peut être effectué en carte bancaire, espèces, chèques, virements, coupons sport et chèques vacances ANCV et PAYPAL.**

Les forfaits annuels ne comprennent pas les stages, cours spéciaux et cours des dimanches et jours fériés ou participations aux frais des soirées ponctuelles organisées par l'association. Les élèves intéressés par ces manifestations devront s'acquitter d'un droit d'inscription spécifique.

**Tout forfait entamé et interrompu pour une raison quelconque ne peut être remboursé, excepté les cas de grossesse (sur présentation d'un certificat médical). Il existe des assurances privées qui couvrent ces risques (maladie, décès d'un membre de la famille, accident...)**

**Il n'y a pas cours les jours fériés et pendant les vacances scolaires sauf évènements spéciaux.**

Dans la mesure du possible et selon les disponibilités des locaux loués par l'association, les cours annulés seront rattrapés, sauf en cas d'annulation inhérente à l'association (réquisition de salle, évènement climatique).

L'association sera amenée à prendre des photos et des films (lors de cours, stages ou démonstrations) qui pourront être utilisés pour le site internet, les plaquettes, etc.... **Tout adhérent accepte implicitement cette clause.**

L'association ZDANCE est amenée à participer et organiser de nombreux évènements et spectacles tout au long de l'année, une participation financière sera demandée aux adhérents qui souhaitent participer aux spectacles pour l'achat de leurs costumes, lesquels seront alors conservés par les adhérents. Il est précisé que les spectacles organisés par l'association sont payants afin de financer la location des théâtres et du matériel.

**L'association ZDANCE décline toute responsabilité en cas d'accidents quels qu'ils soient** (malaise cardiaque ou autre, chute...). Il est donc demandé à l'adhérent de subir un examen médical et de remettre à l'association, dans le mois suivant son inscription, un certificat médical précisant qu'il est apte à la pratique de la danse et/ou fitness Zumba. **Si le certificat médical n'est pas fourni au bout d'un mois, l'adhérent pourra se voir refuser l'accès au cours sans aucun dédommagement financier possible.**

L'association ZDANCE ne peut être reconnue responsable des pertes ou vols d'objets personnels de ses adhérents.

En sortant des cours, éviter d'être bruyant afin de respecter la tranquillité du voisinage.

Conformément à ses statuts, l'association peut prononcer la radiation d'un adhérent après réunion du bureau et consultation de l'intéressé dans le cas où celui-ci aurait un comportement incompatible avec le bon déroulement des cours collectifs.

Le présent règlement ne peut donner lieu à contestation, il peut être modifié à n'importe quel moment par la présidente de l'association.

**Le fait de s'inscrire à un cours implique l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité.**

**Date et Signature précédée de la mention « Règlement intérieur lu et approuvé »**

### ZDANCE

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET : 81409446200011

4 Avenue du Bois des Hautes Roches – 78700 CONFLANS-STE-HONORINE

Adresse postale : 59 rue d'Andresy – 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES

Tél : 06.58.97.58.05 - Mail : [zdance78@gmail.com](mailto:zdance78@gmail.com) - [www.zdance.fr](http://www.zdance.fr)